



CDEN du 10 Avril 2026

Madame la Préfète,  
Madame la Directrice académique,  
Mesdames, Messieurs, les membres du CDEN

Nous souhaitons vous faire part de notre sidération face à la situation de l'école publique. Car ce qui se joue sous nos yeux n'est pas une simple évolution de la carte scolaire : c'est un basculement historique, silencieux et profond, qui menace l'existence même de l'école publique de notre pays.

Le nombre d'écoles publiques est passé de plus de 60 000 à un peu plus de 42 000 aujourd'hui. Ces chiffres ne sont pas abstraits : ils traduisent une réalité vécue dans nos territoires. Chaque fermeture est un crève-cœur. Chaque fermeture fragilise un quartier, un village, un tissu associatif, une vie collective. Chaque fermeture éloigne un peu plus l'école des enfants et des familles.

N'avons-nous pas fait part de notre inquiétude dans tous les précédents CDEN au sujet des nombreuses fermetures de classe, justifiées par une baisse démographique avérée. Aujourd'hui nous ne sommes plus inquiets mais sidérés ! de constater le nombre de fermetures de classes. Pour 11 postes supprimés, 20 écoles de notre département se verront touchées par ces mesures.

Derrière cette formule technocratique se cache une logique comptable implacable : celle qui consiste à supprimer des postes, des classes, au nom d'une adaptation mécanique aux effectifs.

L'École n'est pas une variable d'ajustement budgétaire. Elle est un pilier de la République, le lieu où se construisent les savoirs, mais aussi les valeurs qui fondent notre vie collective. Nous refusons que la baisse démographique serve de prétexte à un désengagement de l'État.

Encore une fois ne pourrait-on pas profiter de cette baisse démographique :

- Pour diminuer le nombre d'élèves par classe (au niveau de la CEE seule la Roumanie a des classes plus chargées)
- pour offrir une École de qualité aux enfants, et de meilleures conditions d'apprentissage
- pour favoriser la réussite de chaque jeune
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des élèves en situation de handicap

Aujourd'hui, des dysfonctionnements sont visibles par le manque suffisant d'enseignants remplaçants, des conditions d'apprentissage et de travail dégradées pour les enseignants et les personnels et demain si la logique mathématique actuelle du ministère perdure ne risque-t-on d'avoir une école à 2 vitesses :

- 1 école publique au rabais accueillant les plus démunis
- 1 école sous contrat et hors contrat accueillant les plus favorisés

Donc une logique qui accentue les inégalités sociales.

Nous refusons ce scénario.

L'école publique n'est pas seulement un lieu d'apprentissage. Elle est le creuset de notre Nation. Elle est le lieu où l'on apprend à faire société, à vivre ensemble, à devenir des citoyens libres et éclairés.

C'est pourquoi la FCPE 12, ne cessera jamais de défendre et de promouvoir l'école publique et laïque. École de la République qui garantit le droit à l'éducation pour tous, la réussite de tous les élèves quelles que soient leurs origines sociales ou territoriales, ainsi que le bien vivre-ensemble. Ne l'oublions pas, l'École publique et laïque est le ciment de notre république !